

N/REF : 21/10/2025 11H42 C:264935 I:35880

M.REYNAUD

V/Email reçu le Mardi 21/10/2025 a 11H42

**66 AVENUE JEAN PERRAUD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LA MEIJE
66 AVENUE JEAN PERROT
1 ET 3 CHEMIN DE L'EGLISE
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 27 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 66 PERROT - LGT DE M.REYNAUD - TEL*0679585659*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR ROBINET D'ARRET WC

Donneur d'ordre : M. J. REYNAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 24/10/2025 A 14H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.REYNAUD
CONTROLE DU ROBINET
CONSTAT: LE ROBINET D'ARRET DU WC N'A AUCUN PROBLEME - PAS DE FUITE
CONSTATEE
L'ALIMENTATION DU WC EST EN PARTIE BASSE DU RESERVOIR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
0,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	1	73,82	18,45

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
TOTAL H.T.				87,02
T.V.A. a 20,00%				17,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,42</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN